



# Création à Berne d'un mémorial des victimes du nazisme

**Berne, 26.04.2023 - Le Conseil fédéral s'investit pour perpétuer le souvenir des victimes de l'Holocauste et des persécutions nazies. Lors de sa séance du 26 avril, il a donc accordé 2,5 millions de francs à la réalisation d'un mémorial des victimes du nazisme. Le mémorial, qui comportera également des éléments d'information, verra le jour en ville de Berne et sera accessible à tous. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a donc été chargé de rédiger pour l'été 2023 un accord de coopération avec la ville de Berne.**

La question de la création en Suisse d'un mémorial des victimes du nazisme a déjà fait l'objet de deux motions déposées en 2021 (motion Heer 21.3181 et motion Jositsch 21.3172). Le Conseil fédéral estime qu'il est primordial de perpétuer le souvenir de l'Holocauste et des six millions de Juifs assassinés, ainsi que de toutes les autres victimes du nazisme. Aujourd'hui, cette mission revêt d'autant plus d'importance que le nombre de survivants et de témoins de cette époque ne cesse de diminuer et que l'on observe une recrudescence de l'antisémitisme et des discours relativisant la Shoah.

## Un lieu de mémoire en ville de Berne

Au cours des derniers mois, le DFAE a mené avec divers groupes et institutions des discussions sur l'emplacement possible du mémorial. Finalement, le partenaire idéal pour la réalisation de ce projet s'est avéré la ville de Berne. Le futur mémorial verra le jour à un point central de la ville de Berne, accessible à tous.

La Confédération participe à hauteur de 2,5 millions de francs à la conception du projet, à l'appel d'offres et à la réalisation du mémorial. La ville de Berne sera responsable de l'entretien du mémorial.

## Le mémorial de l'Holocauste, un signal important

Avec la réalisation du mémorial, la Confédération et la ville de Berne envoient un signal important contre le génocide, l'antisémitisme et le racisme et pour la démocratie, l'état de droit, la liberté et les droits individuels fondamentaux. Le mémorial favorisera en outre les échanges et les débats et aura un impact au-delà des frontières nationales.

Le Conseil fédéral, en collaboration avec le canton de Saint-Gall, soutient également la planification et la réalisation d'un lieu de médiation et de mise en réseau transfrontalier national,. Le DFAE a été chargé de proposer au Conseil fédéral, d'ici la fin de l'année, des options pour un cofinancement d'un projet national à Saint-Gall.

---

### Adresse pour l'envoi de questions

Pour plus d'informations:

Communication DFAE

Tél. +41 58 462 31 53

Tél. Service de presse +41 58 460 55 55

[kommunikation@eda.admin.ch](mailto:kommunikation@eda.admin.ch)

---

### Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html> ↗

Département fédéral des affaires étrangères

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae.html> ↗



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-94582.html>